



Couillises

La vérité sur... les déboires des internats d'excellence

Le ministre de l'Éducation nationale veut relancer l'expérience qu'il avait menée il y a dix ans, mais qui avait été torpillée par l'alternance politique.

Lorsque Clément de Chaisemartin, économiste à l'université de Californie, prend la parole ce 28 juin, à l'Assemblée nationale, il sait le plaisir qu'il va procurer au ministre de l'Éducation nationale. Les résultats de l'étude qu'il présente portent sur le « bébé » de Jean-Michel Blanquer : l'internat d'excellence de Sourdu (Seine-et-Marne). Créé de haute lutte en 2009 sous le mandat de Nicolas Sarkozy, lorsque Jean-Michel Blanquer était recteur de Créteil, l'internat de Sourdu avait exigé un montage financier dérogatoire : l'Etat, à la place de la région Ile-de-France, dirigée par les socialistes à l'époque, avait dû financer les 50 millions d'euros de travaux nécessaires pour transformer cette ancienne caserne en collège d'exception. Or, pour l'économiste, « *cet internat, qui visait des élèves motivés mais ne bénéficiant pas d'un milieu pour développer leur potentiel, a bien produit des bénéfices* ». Sur les deux premières promotions d'élèves (2009 et 2010), les résultats, timides au début, s'avèrent plus nets dix ans après : « *L'internat augmente de 45% les chances d'obtenir un bac général.* »

Annonces ambitieuses

Eurêka! Le ministre tient enfin la preuve du succès de l'opération. Et, comme un pied de nez à ses prédécesseurs, il est bien décidé à les relancer. A l'automne, il annoncera un vaste « plan internats » (*lire ci-contre*). Mais le pari est risqué, car Sourdu est un peu l'arbre qui cache la forêt. Passé directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco) en 2009, Jean-Michel Blanquer « *avait obtenu très vite de généraliser l'opération à une quarantaine*

COÛTEUSE DISTINCTION

2
internats d'Etat (Sourdu et Montpellier).

45
internats d'excellence.

8028
places « labellisées ».

600
millions d'euros d'investissement.

19000
euros, le coût de fonctionnement d'un élève à Sourdu (deux fois plus élevé qu'ailleurs).

d'établissements », se souvient le conseiller pour l'éducation de Nicolas Sarkozy, Jean-Baptiste Froment. Avec une visite officielle en 2009 du président à Sourdu pour en tirer profit politiquement. Et de belles annonces : 20000 places devaient être créées en quatre ans. L'ambition est haute. Mais la réalisation, chaotique. Le bilan dressé par la Cour des comptes, en 2014, en témoigne : « *L'effet d'affichage a pris le pas sur la cohérence d'ensemble.* » La Cour condamne en particulier la création de places « labellisées » en masse pour remplir le quota annoncé : 8028 places portent le label « excellence », qui donne droit à des crédits supplémentaires, éparpillées dans 679 internats de droit commun. L'effet d'aubaine attire parfois des établissements d'accueil ne mettant pas en place le recrutement spécifique ni la pédagogie adaptée. Dès 2011, d'ailleurs, les inspections générales de l'Éducation nationale interrogeaient la per-

tinence de cette méthode. Sans être entendues. Pire, les établissements d'origine des élèves « méritants » n'ont pas toujours joué le jeu, parfois désireux de se débarrasser de leurs élèves perturbateurs, quitte à présenter des dossiers de candidatures insincères. A Cachan, par exemple, la principale s'est estimée « *flouée* » par le profil des élèves accueillis. L'internat fermera ses portes en 2015.

Lourds investissements

Un spécialiste l'assure : « *Dès qu'on dépasse un certain seuil de cas difficiles dans un internat, vous êtes débordés, cela se sait et devient un repoussoir pour les familles.* » C'est ainsi que l'internat d'excellence de Montpellier, l'autre projet monté de toutes pièces par Jean-Michel Blanquer, sur un financement national de 62 millions d'euros, a fini dans la rubrique des faits divers après une affaire de bizutage à connotation sexuelle. « *Il a perdu de sa splen-*

Un nouveau plan encore flou

Annoncé en mars, le nouveau plan de Jean-Michel Blanquer n'est pas encore bien défini. Tout juste sait-on que le lycée professionnel Raymond-Cortat à Aurillac (Cantal) et d'autres établissements vont faire l'objet d'une expérimentation : de 2000 à 3000 places inoccupées seront « *redynamisées* ». Le ministre a parlé d'internats « *liberté* »,

une nouvelle dénomination qui témoigne, selon le sociologue Patrick Rayou « *d'une certaine gêne à relancer l'idée des internats d'excellence telle qu'elle était définie à l'époque* ». On en saura plus en octobre avec la remise du rapport de Jean-Yves Gouttebel, à la tête du département du Puy-de-Dôme, et de Marc Foucault, inspecteur général.

« *Le ministre nous a donné carte blanche* », assure l'élus local. Il veut développer deux types d'internats. L'un de proximité, qui héberge les élèves aux familles éloignées. Et l'autre de spécialité, à vocation plus nationale, comme l'équitation à Conches (Eure) ou le jazz à Marciac (Gers), qui a déjà conquis le ministre. ■



Mousse-Pool/SIPA

deur et ne porte plus la moindre trace d'excellence », dépeint aujourd'hui Bertrand Humeau, le délégué du Syndicat national des enseignants de second degré (Snes) à Montpellier.

Or, ces internats coûtent une petite fortune. Plus de 600 millions d'euros d'investissement, selon la Cour des comptes. Créer une place ex nihilo, comme à Sourdon, Montpellier ou Marly, dépasse 100 000 euros. S'y ajoute le coût de fonctionnement : 19 000 euros par tête à Sourdon, deux fois plus que pour un élève lambda. Le cadre exorbitant du droit commun a fait le miel de l'opposition, bien décidée à en faire un marqueur politique. Jean-Paul Delahaye, le successeur de Blanquer à la Dgesco sous le ministre socialiste Vincent Peillon, l'avait aussitôt dénoncé : « Quand on sélectionne les élèves et les enseignants, quand on met des moyens qui sortent de l'ordinaire, on obtient quelques résultats, heureusement Mais c'est une réponse non généralisable. Vous imaginez bien qu'on ne peut pas

avoir dans tous les établissements un manège à cheval, un terrain d'escrime, un théâtre... »

Crédits taris

Sans surprise, l'alternance politique a vite torpillé l'opération. Dès 2013, alors même que l'étude scientifique menée par l'Ecole d'économie de Paris sur l'internat de Sourdon donnait ses premiers résultats, déjà positifs, Vincent Peillon décide d'en changer la philosophie : à l'excellence pour quelques-uns, il préfère la réussite pour tous. Pour marquer le coup, l'« internat d'excellence » est rebaptisé « internat de la réussite ». La veille de la diffusion des premiers résultats de l'étude, il précipite la publication d'une circulaire : « Tous les internats doivent proposer de l'excellence scolaire et éducative, et être accessibles en priorité aux ZEP [zones d'éducation prioritaire]. » Najat Vallaud-Belkacem achèvera le travail en épuisant les sources de financement spécifique : les crédits de l'Etat, de l'Agence nationale pour la cohésion

Visite de Nicolas Sarkozy au 2^e Régiment de hussards, à Sourdon (Seine-et-Marne), futur site du premier internat d'excellence, en janvier 2009. L'Etat avait dû se substituer à la région Ile-de-France et avait investi 50 millions d'euros pour transformer l'ex-caserne en collège.

sociale et l'égalité des chances et du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse s'effondrent dès 2014. Le risque d'impasse budgétaire, estimé à 8 millions d'euros annuels, pose la question de « la crédibilité même de la politique conduite », selon la Cour des comptes.

Pour Jean-Michel Blanquer, « l'élan a été tué ». Jusqu'à présent amer sur le sujet, il tient désormais sa revanche. Mieux, il a décidé de ne pas faire mentir les chercheurs en alertant : « L'internat d'excellence est un dispositif qui marche, mais il a deux défauts : il ne cible pas les élèves les plus en difficulté et ne fera donc pas reculer le nombre de mauvais lecteurs et de décrocheurs ; il fait un effort important mais tardif, alors que beaucoup se joue à l'école primaire, notamment au moment de l'apprentissage de la lecture. » Blanquer s'est attaqué au second point en dédoublant les classes de CP et CE1 en ZEP. Rendez-vous est pris, en octobre, pour savoir s'il corrigera aussi le premier défaut.

Alice Mérieux